



Ressources

Utica

Compte rendu
Comité de suivi Joly
(Licences d'exploration 2009RS277 et 2009RS278)

Rencontre 1 – Jeudi 13 juin 2019

Informations générales

Lieu : Sous-sol de l'église St-Janvier-de-Joly

Heure : 14 h 00

Date : 13 juin 2019

Présents à la rencontre du 13 juin 2019

Norbert Côté	Citoyen
Richard Grenier	Représentant du milieu agricole
Pierre-Nicolas Gagné	Représentant du milieu économique
Bernard Fortier	Représentant du milieu municipal
Mario Lévesque	Président de Ressources Utica Joly Inc.
Steve Vertefeuille	SNC Lavalin
Stéphane Gosselin	SNC Lavalin
Yvan Loubier	SNC Lavalin

Ordre du jour

1. Présentation des membres et du mandat du comité de suivi
2. Présentation du projet Joly
3. Prochaines étapes
4. Conclusion de la réunion

1 Présentation des membres et du mandat du comité de suivi

Puisqu'il s'agit de la première rencontre des membres du comité de suivi, la rencontre débute par un tour de table où chacun se présente.

Il est précisé que les membres du comité de suivi ne sont pas là pour défendre Ressources Utica mais plutôt pour représenter la communauté locale et favoriser son implication.

2 Présentation des membres et du mandat du comité de suivi

M. Lévesque explique qu'il est le président de Ressources Utica, une entreprise québécoise qui agit dans le domaine de l'énergie et qui souhaite contribuer aux objectifs québécois de transition énergétique. Ressources Utica concentre ses activités dans le gaz naturel, la biomasse, la géothermie et le lithium.

Ressources Utica a conclu une entente avec son partenaire, Intragaz Exploration, afin que les licences d'exploration 2009RS2777 et 2009RS278 couvrant en partie le territoire de Joly soient transférées à Ressources Utica. L'entreprise a par ailleurs entamé les diverses études requises en vue de déposer les demandes de permis nécessaires pour forer un puits conventionnel de gaz naturel à St-Janvier-de-Joly, sans fracturation. L'objectif est de convertir ce puits par la suite en réservoir souterrain de gaz naturel comme celui que l'on retrouve dans la municipalité voisine, à St-Flavien. M. Lévesque explique que son entreprise a l'intention d'appliquer les meilleures pratiques de l'industrie. Si le projet donne les résultats espérés, Ressources Utica devra également demander des autorisations additionnelles pour les étapes subséquentes.

Les membres du comité ont discuté plus en détails des activités prévues à cet égard, des considérations environnementales afférentes et des retombés économiques éventuelles.

3 Prochaines étapes

Ressources Utica doit compléter certaines démarches sur le terrain afin de compiler les informations environnementales requises. Pour les prochaines semaines, les travaux suivants sont envisagés :

- Caractérisation du milieu naturel et des milieux humides
- Caractérisation des sols au site de forage
- Caractérisation des cours d'eau
- Étude hydrogéologique
- Inventaire et échantillonnage des puits
- Relevés sonores

Pour permettre aux experts de réaliser ces travaux, il faudra au préalable obtenir l'autorisation des propriétaires afin de se rendre sur leurs propriétés. Les propriétaires concernés seront donc contactés dans les prochains jours. Il est précisé que les propriétaires peuvent refuser l'accès.

Également, l'entreprise souhaite tenir avant la mi-juillet, une journée porte ouverte qui permettra aux citoyens de St-Janvier-de-Joly de rencontrer le promoteur et d'avoir accès à toute l'information touchant le projet. Les citoyens recevront une invitation par la poste. Les membres du comité de suivi appuient cette démarche.

4 Conclusion de la réunion

Il est convenu que la prochaine réunion sera convoquée au cours des prochains mois avec un préavis raisonnable. Dans l'intervalle, les membres du comité, seront informés par courriel de l'évolution des activités sur le territoire des licences d'exploration.